

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DES
ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX DE L'ETAT



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF EXTERNAL RELATIONS

DEPARTMENT OF LEGAL AFFAIRS AND
INTERNATIONAL COMMITMENTS OF THE STATE

DISCOURS

DE

S.E.M. LE MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES

**CEREMONIE SOLENNELLE DE SIGNATURE
DE L'ACCORD DE SIEGE ENTRE LE GOUVERNEMENT
DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN ET LA BOURSE
DES VALEURS MOBILIERES DE L'AFRIQUE CENTRALE
(BVMAC)**

Yaoundé, le 16 septembre 2020.

Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,

Messieurs les Ministres Délégués auprès du Ministre des Relations Extérieures,

**Madame la Secrétaire Générale du Ministère des Relations Extérieures,
Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs de Missions diplomatiques
et Représentants d'Organisations Internationales au Cameroun,**

**Madame la Représentante de la Commission de la CEMAC au Cameroun,
Distingués invités,**

**Monsieur le Directeur Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de
l'Afrique Centrale,**

**Chers collaborateurs, en vos titres, grades et qualités,
Mesdames et Messieurs,**

**Je voudrais vous adresser une chaleureuse bienvenue dans cette
sommptueuse Salle, à l'occasion de la signature de l'Accord de siège entre le
Gouvernement de la République du Cameroun et la Bourse des Valeurs
Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC).**

**Il me plaît, Monsieur le Directeur Général de la BVMAC, de vous
accueillir, ainsi que l'ensemble de votre délégation, au Ministère des
Relations Extérieures en cette agréable circonstance.**

Mesdames et Messieurs,

**Depuis le transfert du siège de la BVMAC de Libreville à Douala, à la
faveur de l'Acte Additionnel n°06/17-CEMAC-COSUMAF-CCE-SE du 19
février 2018, le Cameroun n'a pas ménagé ses efforts pour que nous
parvenions à la rencontre de ce jour.**

**En créant la BVMAC le 27 juin 2003 comme Institution spécialisée,
les Etats Membres de la Communauté Economique et Monétaire de
l'Afrique Centrale (CEMAC) se sont dotés d'un instrument de financement
et d'investissement à long terme de l'Union Monétaire de l'Afrique
Centrale (UMAC). Société anonyme au capital social de 6.842.900.000 de
Francs CFA, la BVMAC est ainsi exclusivement investie d'une mission de
service public d'organisation, d'animation et de gestion du marché
financier sous régional.**

Ladite mission interpelle aussi bien les Etats que les investisseurs privés, notamment les firmes multinationales, les grandes, petites et moyennes entreprises à la recherche de capitaux, tout autant que les petits épargnants (salariés ou non).

Mesdames et Messieurs,

On note à l'actif de la BVMAC, pour s'en féliciter, qu'au lendemain de la fusion absorption de la Douala Stock Exchange, une première cotation s'est faite le 21 février 2020. Par ailleurs, les obligations de l'Etat du Gabon (EOG 6,25% net 2019-224) et de la Société forestière et agricole du Cameroun (SAFACAM 6% HT 2019-2022) ont été officiellement admises à la côte permanente de la bourse régionale unifiée.

Ces actions présagent des résultats prometteurs au regard des chiffres suivants, à la date du 31 juillet 2020 :

- 12 lignes obligataires ;**
- 04 sociétés cotées ;**
- une capitalisation boursière sur le marché des actions de 354.675.830.500 de Francs CFA, et**
- une capitalisation sur le marché obligatoire de 781.423.949.519 de Francs CFA.**

Mesdames et Messieurs,

Pour appuyer une si belle œuvre, le Gouvernement de la République du Cameroun, sous l'impulsion du Chef de l'Etat, S.E. Paul BIYA, a bien voulu offrir sa pierre à l'édification de la structure financière de la CEMAC, à travers l'octroi de l'Accord de siège dont les modalités de signature viennent d'être accomplies. Les avantages qui en découlent sont légion. Sans prétendre à exhaustivité, ils concernent la reconnaissance de la personnalité juridique, les exonérations de toutes natures, ainsi que les facilités et privilèges ; autant de facilités qui permettra le déploiement optimal de la Bourse au Cameroun en particulier, et dans la Sous-région en général.

D'un autre côté, le Gouvernement camerounais est honoré du choix porté sur la ville de Douala pour abriter le siège principal de la BVMAC. C'est une véritable aubaine pour le développement local. Des emplois, le renforcement du capital des entreprises, la promotion des investissements, l'attraction des opérateurs économiques, l'évolution

infrastructurale sont des avantages à envisager à la suite de l'évènement de ce jour.

**Mesdames et Messieurs,
Distingués invités,**

Le Gouvernement du Cameroun mettra tout en œuvre pour accompagner la BVMAC, comme cela a été de mise tout au long du processus qui se conclut aujourd'hui, dans la mise en œuvre de son plan d'action qui est un véritable moyen de consolidation de l'intégration régionale. Ses activités de promotion auprès des Gouvernements des Etats membres de la CEMAC, de sécurisation des investissements et de développement du marché seront appuyées afin de faire de cette institution une place boursière performante et bénéfique aux économies des pays de la Sous-région.

Je voudrais clore mon propos en remerciant l'équipe de la BVMAC pour sa franche collaboration, ainsi que toutes les parties prenantes.

**Vive la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale !
Vive la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale !
Vive la République du Cameroun !**

Je vous remercie de votre aimable attention. /-